N° 934- Mai 2019 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉD'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Sortie annuelle du 18 mai 2019. Promenade dans le Saosnois.
9 h. Rendez-vous à Moncé-en-Saosnois ; visite de l'église.
10 h 30. Manoir de Verdigné puis déjeuner à Rouperroux-le-Coquet.
14 h 30. Peray, l'église et la motte féodale (prévoir de bonnes chaussures).
16 h. Le château de Saint-Aignan.
Participation : **32 €**. Inscription et chèque (libellé au nom SASAS)…
Envoyer impérativement avant le 7 mai, à Mme Leconte, n° 5, La Vigne, 72380 Joué-l'Abbé.

Autres dates à noter (programmes déjà prévus) :
Le samedi 22 juin : sortie de l'après-midi dans la région de Savigné-l'Évêque,
Le mardi 24 septembre au Musée de Tessé (exposition « paysages »).

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2019 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Compte-rendu de la séance du 27 avril 2019, sous la présidence de Jean-Pierre Epinal,

Comme prévu, Emmanuel Jan, professeur au lycée-sud a donné sa conférence intitulée *Les répressions judiciaires menées par les autorités allemandes dans la Sarthe de 1940 à 1944*, au cours de laquelle il a présenté le résultat de ses recherches à propos du véritable rôle de la Wehrmacht dans la répression qui sévissait à cette époque. « *Un passé souvent oublié* » justifiant un travail qui débouche sur un renouvellement historiographique. L'exposé fera l'objet d'un résumé dans un prochain bulletin mensuel.

LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

Le Mans.

Centre hospitalier du Mans, fréquentation des « urgences ». C'est autour de 90 000 que s'établit l**e** nombre total des passages annuels dans les différents services (adultes, pédiatrie et gynéco-obstétrique). La progression est de 4 % chaque année. Il est le deuxième plus gros service d'urgence de la région, derrière celui du CHU de Nantes et devant celui du CHU d'Angers (ML, 2 janvier).

Naissances dans les maternités mancelles. 5 030 enfants sont nés dans les maternités mancelles au cours de l'année 2018. 1 675 sont issus de parents domiciliés au Mans. Ce nombre confirme une baisse de la natalité qui a débuté en 2010 avec 6 047 naissances, passant à 5 937 en 2011, 5 883 en 2012, 5 828 en 2013, 5 855 en 2014, 5 525 en 2015, 5 377 en 2016, 5 137 en 2017 et 5 030 en 2018 (ML-OF, 10 janvier).

Bâtiments disponibles en attente d'une nouvelle affectation. La nouvelle année est annoncée riche en ouvertures et en finitions de chantiers. Pour autant, un certain nombre de bâtiments demeurent vacants. Les

1200m^2 des Halles rue Hippolyte-Lecornué cherchent un repreneur, comme les 3000 m^2 de Smith and Nephew à Novaxis gare Sud, tout comme le bâtiment de la Compagnie des Marchés situé à la Pointe, le commissariat de Coëffort, la caserne des pompiers de Pontlieue, l'ancienne clinique du Tertre Rouge, l'ancienne école Pigier rue du docteur Leroy, les locaux et le foncier de la MGEN. S'y ajoutent les friches militaires de l'ex-école de gendarmerie et de l'Arsenal qui offrent près de 20 hectares (ML, 15 janvier).

L'aérodrome d'Arnage. La CCI du Mans et de la Sarthe qui gère l'aérodrome d'Arnage veut diversifier son trafic d'avions privés à l'intention des entrepreneurs locaux, en s'appuyant sur la plate-forme spécialisée Air Affaires. L'aérodrome d'Arnage c'est 28 557 mouvements (décollages et atterrissages) enregistrés en 2018, dont 1 522 mouvements commerciaux impliquant 7 425 passagers (OF-ML, 16-17 janvier).

Cinéma. En 2018, le cumul annuel des entrées dans les cinq établissements manceaux est en recul, avec 1 275 000 places vendues contre 1 286 788 en 2017. Le record reste à 1 340 761 places en 2016. Les cinémas d'art et d'essai (MJC et place des Comtes du Maine) ont accueilli 1 000 visiteurs de plus. Le Pathé avec 503 000 entrées a subi une baisse de 3 %. Le CGR Le Colisée est aussi en recul passant de 620 000 à 610 000 spectateurs. Le cinéma de quartier Le Royal a enregistré une progression en comptabilisant 13 139 contre 12 440 (ML, 16 janvier).

Le lycée Touchard-Washington est le plus gros lycée sarthois. Il regroupe l'enseignement général et professionnel : des apprentis, des étudiants, un Greta, soit environ 2 500 élèves, dont 160 internes. Ces chiffres en font le deuxième lycée des Pays de la Loire avec 260 professeurs, 4 000 heures de cours et 1300 repas servis par semaine. (OF, 19 janvier).

Inservet, entreprise associative d'insertion conventionnée par l'État, rue Cavaignac, revend les vêtements et textiles issus de dons. Elle emploie douze personnes en insertion encadrés par des bénévoles et quatre salariés. L'association qui existe depuis 1996 a déjà accompagné plus de 300 personnes. La collecte annuelle s'élève à 120 tonnes, dont 30 sont revendables ; le reste est recyclé à Tours pour devenir de l'isolant thermique et acoustique (ML, 22 janvier).

Le collège Anne Frank fermera à la prochaine rentrée scolaire. Marie-Danielle Pierrelée, pionnière en matière de pédagogie alternative l'avait fondé en 2001, aux Sablons, pour redonner le goût de l'école aux adolescents décrocheurs. Son effectif n'est plus que de 22 élèves (ML-OF, 23-24 janvier).

L'église Saint-Bernard des Sablons construite en 1976, ne disposait que de haut-parleurs. Samedi 26 janvier, les trois cloches, Anne-Marie (105 kg), Marie-Agnès (72 kg), Marie-Augustine (48 kg), installées dans un campanile proche ont carillonné. Datant de 1964, elles proviennent d'une chapelle de Loire-Atlantique désacralisée en 2014 (ML-OF, 23-28 janvier).

Gilets jaunes. Pour la première fois depuis le début du mouvement, la violence s'est invitée en plein centre-ville du Mans au cours des samedis après-midi du mois de janvier. Le 5 janvier, les engagements entre force de l'ordre et certains manifestants ont commencé sur le parvis de la préfecture, et ont gagné la rue des Minimes, le boulevard René Levasseur et la place de la République. Lundi 7 janvier, de très bonne heure, les manifestants ont bloqué l'accès au centre d'incinération, empêchant la collecte des ordures ménagères. Samedi 12 janvier, la manifestation (2 000 personnes), d'abord pacifique, a dégénéré lorsqu'un groupe de radicaux s'en est pris aux forces de l'ordre. C'est une sorte de guérilla urbaine qui s'est déroulée durant plusieurs heures dans les rues entre la préfecture et la place de la République. Les commerçants ont rapidement fermé boutique.
Après une période de Noël assez morose, les marchands du centre-ville font grise mine car les samedis des soldes sont habituellement les meilleurs de l'année.
Le samedi 26 janvier, le onzième rassemblement des gilets jaunes s'est concentré sur le Palais des Congrès et de la Culture, là où le maire organisait la traditionnelle cérémonie des vœux. Un mouvement de foule a fait voler en éclat les portes de verre laissant entrer les manifestants dans le hall. Stéphane Le Foll est alors apparu, mais, ne pouvant se faire entendre, il a renoncé à s'exprimer. Il a annulé la cérémonie des vœux et

ordonné l'évacuation du public (ML-OF des 6-13 et 27 janvier). La presse du 29 janvier a fait part du dépit exprimé par de nombreux gilets jaunes et la classe politique, après la casse du palais des congrès, déplorant qu'une minorité incontrôlée persiste à faire la loi.

Ouvert le 5 février, avenue du Général Leclerc, **le magasin SatTea-Va** a été perquisitionné et fermé le 12 février. La marchandise a été saisie et l'exploitant placé en garde à vue. L'enseigne est spécialisée dans la vente de produits contenant du cannabidiol (CBD) : un dérivé du cannabis qui se trouve dans un vide juridique. Légal pas légal ? La question se pose, et certains tribunaux interprètent la loi de différentes façons, faisant preuve de plus ou moins de sévérité (ML-OF, 5-13-17 février).

Trois collèges rebaptisés par le Conseil départemental. Ceux du Mans perdent leur appellation toponymique. Le collège du Villaret devient collège Joseph Weismann, ce dernier étant présent lors de la cérémonie. Celui de Vauguyon portera le nom de Joséphine Backer. Quant au collège d'Anjou de Sablé-sur-Sarthe il honorera le souvenir de Simone Veil (OF, 5 février).

L'ACO s'associe avec l'entreprise GreenGT pour fonder l'écurie H24Racing. En 2024, les 24 Heures accueilleront pour la première fois des prototypes de course propulsés à l'hydrogène. Le règlement est en cours d'élaboration. L'écurie H24Racing va s'engager dès 2019 dans des épreuves de moyennes et longues distances pour tester la technologie électrique-hydrogène et atteindre des performances en vitesse et en endurance (ML, 5 février).

Les six cimetières de la ville manquent de places pour accueillir de nouvelles concessions. La municipalité n'envisage pas de créer un septième site, mais réfléchit aux manières d'optimiser l'espace existant. La campagne de reprise des sépultures à l'abandon ne suffit pas. Faudra-t-il réduire la durée des concessions, aujourd'hui 15 à 50 ans et développer les columbariums et les jardins du souvenir, quand les crémations représentent 40 % des obsèques ? (OF-ML, 7 et15 février).

Département

Malicorne. Chaque année, la Faïencerie d'Art réalise une pièce exceptionnelle, produite en trois exemplaires. Stéphane Deschang a choisi la figure de Bethsabée au bain, d'après un tableau de Paul Véronèse peint vers 1575. Un plat originel avait été réalisé par la faïencerie Clérisy de Marseille au XVIIe siècle. L'œuvre est issue d'un moule d'une centaine d'années conservé à Malicorne. Ce plat octogonal de 55 cm de diamètre, au camaïeu de bleu, a demandé quatre mois de travail (ML-OF, 3 et 5 janvier).

Juillé. Une collection de plus de deux mille **outils agricoles et de jardin.** Une partie des trésors de Serge Denoix est exposée à la Société nationale d'horticulture de France rue de Grenelle à Paris. Ce sont des perles rares comme une pelle en bois ferré du XVIIe siècle, un arrosoir de serre en cuivre orné de fleurs de lys et de griffons ailés. Sa collection s'étend aux anciens paquets de graines, colorés comme des images d'Épinal, à des présentoirs à sachets et à des revues (ML, 6 janvier).

Saint-Mars-la-Brière et Bessé-sur-Braye. **Deux usines en difficulté à cause de la baisse de la consommation du papier**. Le passage « du papier à l'écran » n'est pas sans conséquences. Les deux papeteries sarthoises du groupe Arjowiggins, placées en redressement judiciaire le 8 janvier, ont arrêté leur production le 10. La première compte 262 emplois, la seconde environ 600 (ML-OF, 11 janvier). Après plusieurs semaines de négociations et d'inquiétude pour les salariés, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé, le 29 mars, la liquidation de l'unité de Bessé et la cession partielle de celle de Saint-Mars.

Allonnes. Les 161 salariés de **l'entreprise TE Connectivit** (ex-Carrier Kéops Bac) ont appris le 10 janvier la suppression de 140 postes d'ici un an. Les 20 emplois des bureaux d'études seront conservés sur le site mais ceux de la production, seront transférés au Texas et en Pologne (ML-OF, 15-16 janvier).

Au 1er janvier, la Sarthe compte **Six communes nouvelles.** Ces fusions font disparaître les noms de : **Neuvy-en-Champagne, Dissé-sous-Ballon, Cherreau, Saint-Germain–sur-Sarthe, Coulombiers,** au profit de Bernay-en Champagne, Marolles-les-Braults, Cherré, Fresnay-sur-Sarthe. La sixième fusion conduit les deux communes **d'Évaillé et de Sainte-Osmane** à se rassembler sous le patronyme de **Val-d'Étangson**.

Radars fixes. 15 des 22 radars automatiques surveillant la vitesse des automobiles, en Sarthe, ont été endommagés depuis novembre : peinturlurés, tagués, recouverts d'un sac-poubelle solidement scotché, et même incendiés. Ce vandalisme, accentué par le mouvement des gilets jaunes, avait débuté en juillet 2018 après l'instauration de la règle du 80 km/h : (11 appareils dégradés en deux mois, contre 14 sur l'année 2017). On estime que le coût des dommages s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros (ML, 19 janvier).

Noyen-sur-Sarthe puis **Marolles-les-Braults. Deux attaques contre des distributeurs automatiques de billets de banque**. Les appareils ont explosé à quelques heures d'intervalle dans la nuit du 19 au 20 janvier. Les images de la vidéosurveillance montreraient qu'un même véhicule est impliqué. En 2014, une explosion similaire s'était produite à Champagné (ML-OF, 21 janvier).

Accidents de la route. En 2018, 39 personnes ont perdu la vie sur les routes sarthoises contre 53 en 2017. En revanche le nombre des accidents et des blessés a augmenté, passant de 359 en 2017 à 476 en 2018. En comparant les seconds semestres de ces deux années, la vitesse représente 18% des causes d'accidents en 2017, 12% en 2018 ; l'alcool et les stupéfiants 16% en 2017, 19% en 2018 ; les fautes d'inattention 19% en 2017, 22% en 2018. La vitesse serait moins la cause des accidents de la route. **Un effet du 80 km/h ?**

Sablé. Jean-Michel Bazire, **driver et entraîneur sarthois** a remporté, pour la seconde fois, le Grand prix d'Amérique sur l'hippodrome de Vincennes. Pour cette 98ème édition la victoire revient à la jument Bélina Josselyn, devant Looking Super, emmenée par le jockey de **Bouloire**, Alexandre Abrivard. Quant aux turfistes de Sablé, cette victoire suscita un grand plaisir, pourtant diminué par son faible rapport parce qu'il était le favori de la course (ML-OF, 28 janvier).

Le département ne compte plus que **36 brigades de gendarmerie** depuis la fermeture de celle de La **Fresnaye-sur-Chédouet** du Nord-Sarthe. La réorganisation de la gendarmerie prévoit la disparition de la brigade **d'Oisseau-le-Petit** et la construction de celle de Fresnay (ML, 7 février).

L'atelier de broderie d'art Madam, basé à **Malicorne**, a participé à la création de la nouvelle collection printemps-été 2019 du créateur américain Kithe Brewster, lors de la Fashion week à Paris. Les six brodeuses, qui ont fourni les 180 papillons de quatre tailles différentes symbolisant une envolée, ont été invitées au défilé, au palace le Lutecia de Paris (OF-ML, 21 janvier, 7 février).

Travaux SNCF. À Nantes le 8 février, le Premier ministre a annoncé l'engagement exceptionnel de l'État pour financer en totalité les premiers travaux d'urgence (3,8 millions d'euros) sur la section Le Mans-Alençon de la ligne TER. Cela permettra de supprimer les ralentissements mis en place pour des raisons de sécurité (OF, 16 février).

Autoroute A 11. Échangeur de Connerré. La convention de financement a été signée le 15 février. Les travaux débuteront en juin et dureront 18 mois. Le coût (14,1 millions d'euros) sera partagé entre Cofiroute et la Région. L'aménagement de la liaison routière (3,3 millions d'euros) sera cofinancé par le Département, les communes concernées et la Région. Par contre le financement du tunnel à réaliser sous le rond-point de l'Océane pour faciliter la circulation routière sur l'axe Le Mans-Saint-Saturnin reste à l'étude en attente d'une participation des enseignes de la zone Nord (ML-OF, 16 février).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal

(Impression SASA